

# ICOPE

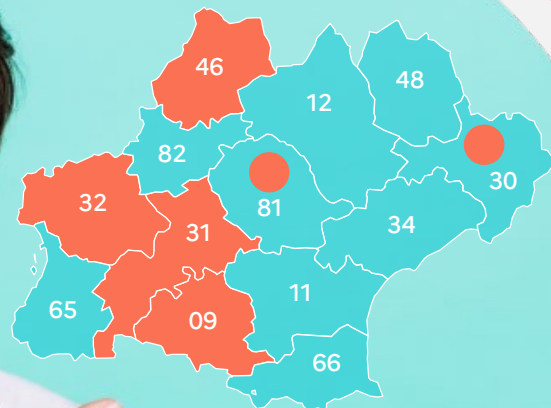
TOUS MOBILISÉS POUR  
**BIEN VIEILLIR**  
EN OCCITANIE

## GUIDE MÉTHODOLOGIQUE ICOPE

Je suis une structure  
d'exercice coordonné  
expérimentatrice  
(CPTS, MSP, ESP) et  
j'interviens sur un  
des territoires  
suivants :



Ariège  
Gard (bassin d'Alès)  
Haute-Garonne  
Gers  
Lot  
Tarn (bassin du Carnausin)



# Ce document vous accompagne pas à pas dans la démarche ICOPE en tant que structure d'exercice coordonné expérimentatrice sur les territoires de l'expérimentation nationale

1. Connaître le contexte
2. Comment adhérer à une expérimentation menée sur mon territoire
3. Aller plus loin que l'expérimentation prévue par le Cahier des charges national

## Vous trouverez dans ce document:

- Un rappel du contexte du déploiement de la démarche ICOPE en Occitanie
- Un accompagnement pas à pas dans la démarche
- Des accès directs à des fichiers « prêts à l'emploi » et des ressources mobilisables en un seul « clic » grâce aux liens hypertextes
- Des contacts affichés et facilement identifiables – ces contacts feront l'objet d'une mise à jour régulière

La région Occitanie déploie sur son territoire la démarche ICOPE. Développé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), il s'agit d'un programme de prévention pour les seniors autonomes de 60 ans et plus, basé sur la surveillance et le suivi de six fonctions essentielles au maintien de l'autonomie et s'articulant autour des 5 étapes suivantes:

1. repérage de 6 fonctions intrinsèques (*vue, audition, mémoire, mobilité, état psychologique, nutrition*)
2. évaluation approfondie sur la /ou les fonction(s) ayant été repérée(s) comme « fragile(s) » ou « altérée(s) » et ayant généré une alerte
3. élaboration d'un plan personnalisé de soins et d'accompagnement (PPCS) et conduite de l'entretien motivationnel
4. mise en œuvre effective du PPCS et suivi
5. étape transversale impliquant les aidants et les dynamiques territoriales rendues possible par les politiques publiques

Structuré par l'OMS sur la base de recherches scientifiques à l'échelle internationale, ce programme est expérimenté en Occitanie depuis 2019 par les équipes du Gérontopôle de Toulouse et grâce aux outils exceptionnels qu'ils ont su développer.

Ce programme a connu une vive accélération depuis l'Appel à Manifestation d'Intérêt National lancé par le ministère de la santé en juillet 2020. Ainsi le Gérontopôle du CHU de Toulouse, Filièris et le DAC 46, sont les trois porteurs retenus pour déployer ICOPE dans 6 des 13 départements de la région.

Compte tenu de l'enjeu de prévention et dans un souci d'équité d'accès à ce programme pour l'ensemble de la population concernée de la région, l'ARS a souhaité soutenir le déploiement de la démarche sur les départements non concernés par l'expérimentation nationale et a confié le pilotage au Gérontopôle de Toulouse.

C'est ainsi que sur la région Occitanie, deux expérimentations sur déploient en s'appuyant sur, d'une part, un cadre commun apporté par le cahier des charges national qui s'applique partout en Occitanie et qui opère un changement de méthode en confiant désormais le déploiement aux CPTS, aux MSP et aux équipes de soin coordonné, dans une logique de parcours et de suivi de la personne.

Et d'autre part sur la volonté de l'ARS d'aller au-delà du cahier des charges, afin de garantir la bonne coordination des professionnels de santé pour que puisse être proposé au senior inclus, un PPCS cohérent, adapté et individualisé ainsi que sa mise en œuvre et son suivi, en finançant sur tous les départements de la région les réunions de coordination Icope (RCI) non financées par le national.

L'objectif partagé est ambitieux et s'élève à 65 000 seniors inclus d'ici 2024.

Dès le lancement de l'expérimentation en Occitanie, il a été identifié comme facteurs de réussite d'un déploiement facilité, la mobilisation et l'implication de tous les partenaires dans l'appropriation de la démarche, la définition d'une méthodologie commune et la mise à disposition d'outils partagés.

Ainsi, la mise en place d'un pilotage étroit de l'ARS, la forte dynamique de concertation rencontrée lors des échanges entre acteurs et de co-construction permanente revêtent un caractère inédit en France et se traduisent par des résultats concrets comme :

- Cet outil d'aide au déploiement : 5 au total
- La création d'outils de communication : flyers, affiche, kakémonos, site internet
- La définition d'une gouvernance territoriale : tenue des copils territoriaux
- L'écriture de la feuille de route régionale du déploiement ICOPE : engagement des structures et des professionnels de santé

Le début du déploiement s'avère dynamique et prometteur tant par le nombre de structures et de Professionnels de Santé Libéraux souhaitant s'engager en constante augmentation, que par les retours appuyés des seniors et des professionnels de santé qui se disent satisfaits.

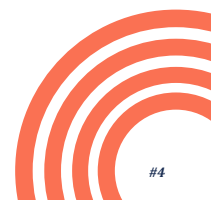
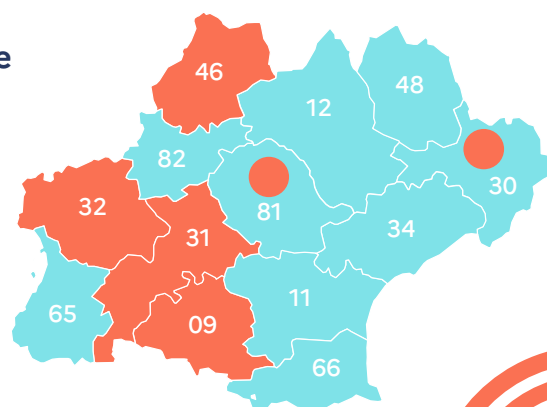
Ce kit est le résultat de la vive collaboration et de la forte participation des acteurs et partenaires de toute la région dont vous faite partie. Il constitue un guide d'aide au déploiement qui se veut pratique en accompagnant et en répondant à vos besoins et à vos interrogations grâce aux nombreuses fiches « étapes » et fiches « pratiques » co-construites ensemble.

**Si vous êtes professionnel de santé implanté en Occitanie ou structure d'exercice coordonné que sont les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), les Maisons de Santé Pluri professionnelles (MSP), vous êtes concerné par cette démarche.**

Les deux expérimentations déployées parallèlement sur la région permettent de **bénéficier des mêmes conditions tarifaires** et du **même parcours** mais les formalités d'adhésion et de paiement peuvent différer selon votre situation géographique.

**Ce guide vous accompagne en ce sens dans le déploiement, à chaque étape.**

Sur la carte ci-contre, les territoires relevant de l'expérimentation **régionale** sont de couleur **bleu** et les territoires relevant de l'expérimentation **nationale** sont de couleur **orange**.



## 2. Comment adhérer à une expérimentation menée sur mon territoire ?

**Phase 1 :**  
me rapprocher du porteur retenu sur mon territoire

Accès directs :

- [Porteurs nationaux](#)
- [Référents ICOPE en délégation départementale ARS](#)

**Phase 2 :**  
compléter le bulletin d'adhésion art 51

Accès directs :

- [Fiche pratique](#)
- [Bulletin art 51](#)

**Phase 3 :**  
identifier les professionnels souhaitant s'impliquer

Accès direct :

- [Contact Gérontopôle](#)

**Phase 4 :**  
se renseigner sur la modalité choisie pour la rémunération des PSL auprès du porteur

Accès directs :

- [-Fiche pratique pour comprendre le circuit de financement choisi par porteur pour la rémunération des professionnels](#)
- [Circuit de facturation](#)

**Phase 5 :**  
se renseigner sur la modalité choisie pour l'animation territoriale auprès du porteur

Accès direct :

- [Fiche pratique animation territoriale](#)
- [Fiche de poste animateur de territoire](#)
- [Tableau récapitulatif de l'enveloppe dédiée](#)

**Phase 6 :**  
participer à la gouvernance territoriale

Accès direct:

- [Fiche pratique](#)
- [Fiche ressource « organisation du copil territorial »](#)

# 3. Aller plus loin que l'expérimentation prévue par le Cahier des charges national

**Phase 7 :**  
assurer le suivi et  
la coordination de parcours  
du seniors

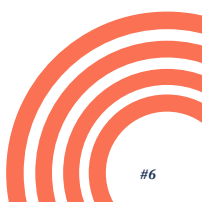
Accès directs :

- [Fiche pratique](#)
- [Fiche de poste coordonnateur et suivi de parcours](#)

**Phase 8 :**  
participer aux groupes  
de travail ;  
aux sondages/enquêtes lancés  
par l'ARS ;  
aux réunions des animateurs  
organisées par le Gérontopôle ;  
au travail d'évaluation de la  
démarche...

Accès direct :

- [Fiche pratique en construction](#)



# Phase 1 : me rapprocher du porteur retenu sur mon territoire



Cette fiche vous présente les modalités de conventionnement avec les porteurs de l'expérimentation nationale, qui seront vos principaux interlocuteurs



## Avec qui dois-je conventionner pour être financé ?

- En tant que structure d'exercice coordonné expérimentatrice vous devez vous rapprocher d'un des **porteurs identifiés par l'AMI** au national et adhérer au dispositif (Cf. : bulletin d'adhésion)

## INFORMATIONS UTILES

- Pour en savoir plus sur le financement de la démarche ICOPE au niveau national, consultez le cahier des charges qui encadre le déploiement de la démarche par les 3 porteurs sélectionnés dans le cadre de l'AMI >>> il est disponible « <https://www.icope-occitanie.ars.sante.fr> »
- Une personne ressource au sein de l'ARS pourra également vous éclairer sur la procédure de reversement des montants versés par la CNAM – plateforme Article 51 >>> [laurence.gomez@ars.sante.fr](mailto:laurence.gomez@ars.sante.fr)
- Les référents ICOPE au sein des délégations départementales ARS



# Liste de contacts des porteurs nationaux de la démarche ICOPE

Départements	Référents Porteurs	Adresses électroniques
09 Ariège (AMI)	Gérontopôle Delphine PENNETIER	<a href="mailto:pennetier.d@chu-toulouse.fr">pennetier.d@chu-toulouse.fr</a>
30 Gard (territoire Alès AMI)	FILIERIS Alain DEVALLEZ	<a href="mailto:alain.devallez@filieris.fr">alain.devallez@filieris.fr</a>
31 Haute Garonne (AMI)	Gérontopôle Delphine PENNETIER	<a href="mailto:pennetier.d@chu-toulouse.fr">pennetier.d@chu-toulouse.fr</a>
32 Gers (AMI)	Gérontopôle Delphine PENNETIER	<a href="mailto:pennetier.d@chu-toulouse.fr">pennetier.d@chu-toulouse.fr</a>
46 Lot (AMI)	DAC 46 Pascale GAS	<a href="mailto:direction@dac46.fr">direction@dac46.fr</a>
81 Tarn (bassin du carmausin AM)	FILIERIS Alain DEVALLEZ	<a href="mailto:alain.devallez@filieris.fr">alain.devallez@filieris.fr</a>



# Liste de contacts des référents ICOPE au sein des délégations départementales ARS

Départements	Référents DD	Adresses électroniques
09 Ariège (AMI)	Marie-Odile AUDRIC GAYOL Angélique GUILLEBOT	<a href="mailto:marie-odile.audric-gayol@ars.sante.fr">marie-odile.audric-gayol@ars.sante.fr</a> <a href="mailto:angelique.guillebot@ars.sante.fr">angelique.guillebot@ars.sante.fr</a>
30 Gard (territoire Alès AMI)	Elisabeth FOUILHAC Aurélié PIREDDA Marion TARROU	<a href="mailto:elisabeth.foulhac@ars.sante.fr">elisabeth.foulhac@ars.sante.fr</a> <a href="mailto:aurelie.piredda@ars.sante.fr">aurelie.piredda@ars.sante.fr</a> <a href="mailto:marion.tarrou@ars.sante.fr">marion.tarrou@ars.sante.fr</a>
31 Haute Garonne (AMI)	Sophie BROUSSY Sarah LASCOMBES	<a href="mailto:Sophie.broussy@ars.sante.fr">Sophie.broussy@ars.sante.fr</a> <a href="mailto:sarah.lascombes@ars.sante.fr">sarah.lascombes@ars.sante.fr</a>
32 Gers (AMI)	Michel MAHE	<a href="mailto:michel.mahe@ars.sante.fr">michel.mahe@ars.sante.fr</a>
46 Lot (AMI)	Maguelone LEROY	<a href="mailto:maguelone.leroy@ars.sante.fr">maguelone.leroy@ars.sante.fr</a>
81 Tarn (bassin du carmausin AM)	Laure ESPINASSE Julie MANDIRAC Anne MOLY Sarah VAZZOLER	<a href="mailto:laure.espinasse@ars.sante.fr">laure.espinasse@ars.sante.fr</a> <a href="mailto:julie.mandirac@ars.sante.fr">julie.mandirac@ars.sante.fr</a> <a href="mailto:anne.moly@ars.sante.fr">anne.moly@ars.sante.fr</a> <a href="mailto:sarah.vazzoler@ars.sante.fr">sarah.vazzoler@ars.sante.fr</a>

# Phase 2 : compléter le bulletin d'adhésion art 51

Ce bulletin d'adhésion est à destination de tous professionnels de santé libéraux souhaitant s'engager dans la démarche ICOPE auprès d'un porteur retenu dans le cadre de l'AMI

## Exemple de BULLETIN D'ADHÉSION À L'EXPÉRIMENTATION NATIONALE

Je soussigné, Madame/Monsieur **Nom et Prénom de l'expérimentateur...** agissant en qualité de représentant de :

**Nom, Prénom de la société/structure, régime juridique ou numéro d'Assurance Maladie**

Déclare :

Accepter de participer à l'expérimentation d'un « Programme de prévention de la perte d'autonomie axé sur le dépistage multidimensionnel du déclin fonctionnel lié à l'âge (ICOPE) » définie par l'arrêté du 28 décembre 2021

Avoir pris connaissance de ses conditions d'adhésion décrites dans le document joint

Me conformer auxdites conditions d'adhésion

**Date et signature**

## Contactez le porteur concerné pour plus d'informations sur le contenu de la convention et les conditions d'adhésion

### DAC 46 pour le département du Lot

Carine BLANCHON : [carineblanchon@orange.fr](mailto:carineblanchon@orange.fr)

Pascale Gas : [pascale.gas@dac46.fr](mailto:pascale.gas@dac46.fr)

Carine Prunet : [carine.prunet@dac46.fr](mailto:carine.prunet@dac46.fr)

[toulouse.fr](http://toulouse.fr)

### Gérontopôle CHU Toulouse

**pour les départements 09, 31 et 32**

Justine Dekerimel : [dekerimel.j@chu-toulouse.fr](mailto:dekerimel.j@chu-toulouse.fr)

Céline Mathieu – [mathieu.ce@chu-toulouse.fr](mailto:mathieu.ce@chu-toulouse.fr)

Delphine PENNETIER – [pennetier.d@chu-](mailto:pennetier.d@chu-)

### Filiéris Sud -bassin Alésien (30) et bassin Carmausin (81)

**Alain** Devallez : [alain.devallez@filieris.fr](mailto:alain.devallez@filieris.fr)

Nathalie Hallart : [nathalie.hallart@filieris.fr](mailto:nathalie.hallart@filieris.fr)

## Phase 3: identifier les professionnels souhaitant s'impliquer

»



Cette fiche vous présente une démarche type et les étapes clés pour mettre en place une animation territoriale et coordination de projet adaptée à ICOPE sur votre territoire



### Quelles sont les grandes étapes de l'animation territoriale et comment les mettre en œuvre ?

#### Avant d'envisager le déploiement

- **Recenser les professionnels** / structures de soins du territoire, selon leurs champs d'intervention et le niveau de complexité et les professionnels intéressés / formés / compétents (prendre contact par mail / enquêtes de territoire / réunions d'équipes et consolider les informations essentielles dans un listing dédié (après avoir obtenu l'accord des professionnels concernés))
- **Identifier** et mettre à disposition des professionnels les ressources / partenaires du territoire, les outils existants, les actions de prévention déjà menées
- **Contacteur le Gérontopôle pour :**
  - leur faire part de la liste des PSL souhaitant s'engager ;
  - obtenir des informations sur la formation proposée aux PSL;

#### Gérontopôle CHU Toulouse

Céline MATHIEU

[mathieu.c@chu-toulouse.fr](mailto:mathieu.c@chu-toulouse.fr)

Delphine PENNETIER

[Pennetier.d@chu-toulouse.fr](mailto:Pennetier.d@chu-toulouse.fr)

## Phase 4 : se renseigner sur la modalité choisie pour la rémunération des PSL auprès du porteur

 Cette fiche vous présente les modalités de conventionnement avec les porteurs de l'expérimentation nationale, qui seront vos principaux interlocuteurs

### Comment serais-je financé ?

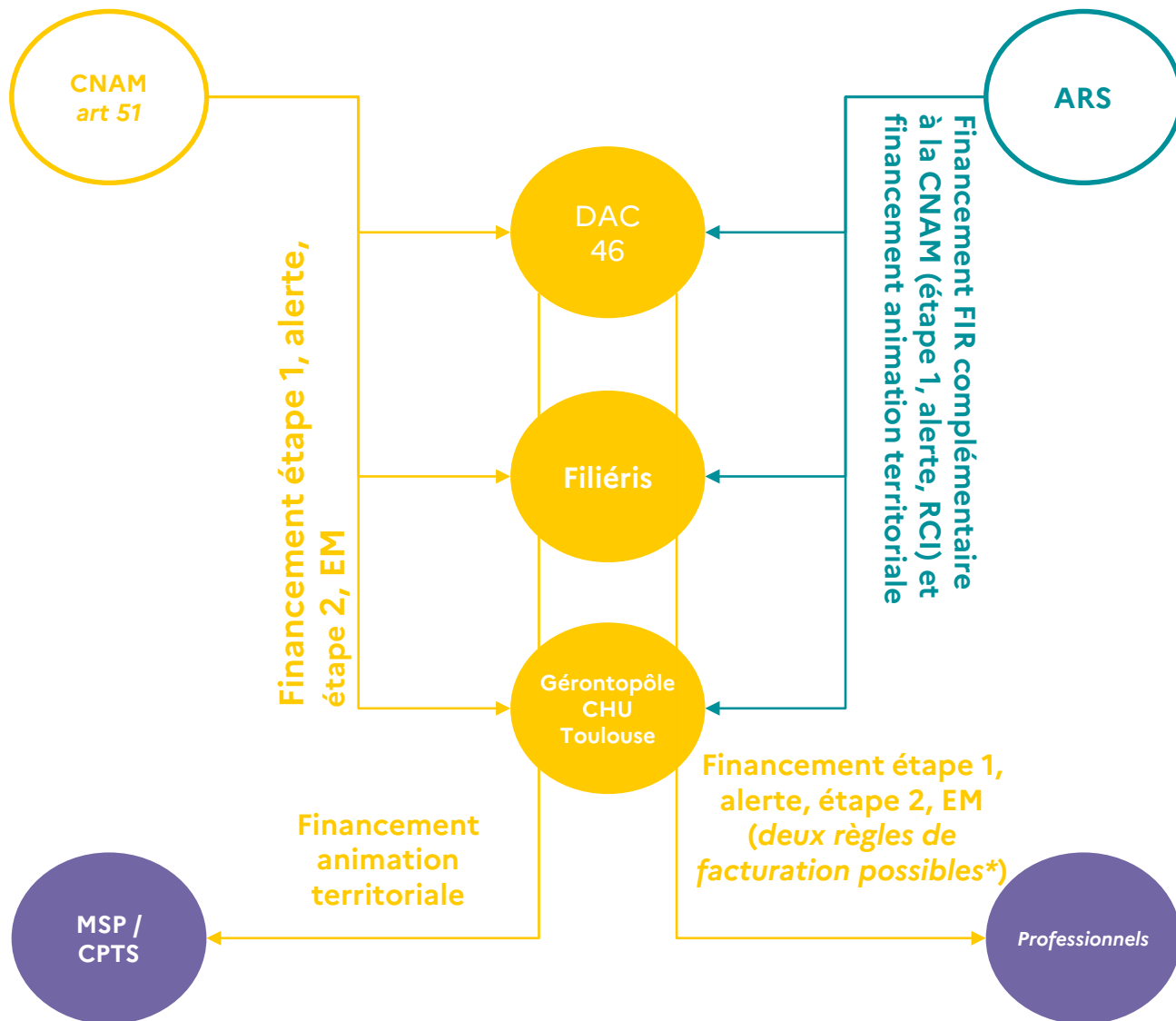
- En fonction du circuit de financement choisi par les porteurs
  - soit versement direct des rémunérations par la CNAM
  - soit reversement des rémunérations par la structure porteuse AMI

Une procédure de conventionnement avec la structure porteuse AMI intervenant sur votre territoire est indispensable pour que vous puissiez bénéficier du reversement des montants versés par la CNAM.

**[Aller au schéma récapitulatif de convention / financement](#)**

### INFORMATIONS UTILES

- Pour en savoir plus sur le financement de la démarche ICOPE au niveau national, consultez le cahier des charges qui encadre le déploiement de la démarche par les 3 porteurs sélectionnés dans le cadre de l'AMI >>> il est disponible « <https://www.icope-occitanie.ars.sante.fr> »
- Une personne ressource au sein de l'ARS pourra également vous éclairer sur la procédure de reversement des montants versés par la CNAM – plateforme Article 51 >>> [laurence.gomez@ars.sante.fr](mailto:laurence.gomez@ars.sante.fr)
- Les référents ICOPE au sein des délégations départementales ARS



\* Les trois porteurs peuvent choisir de redistribuer les crédits CNAM aux professionnels, ou de laisser la CNAM leur reverser directement sans intermédiaire.

## Glossaire

**EM** : entretien motivationnel

**RCI** : réunion de concertation ICOPE

## Phase 5 : se renseigner sur la modalité choisie pour l'animation territoriale auprès du porteur



Cette fiche vous présente une démarche type et les étapes clés pour **mettre en place une animation territoriale et coordination de projet adaptée à ICOPE sur votre territoire**



### Pourquoi est-ce pertinent de prévoir une animation de territoire pour la démarche ?

Une enveloppe financière pour l'animation territoriale a été attribuée par le national, via la CNAM, à chacun des porteurs, selon le nombre et la taille des structures d'exercice coordonné repérés par le national sur leur territoire ([cliquez-ici](#) pour en savoir plus sur les modalités d'octroi de cette enveloppe).

Cette enveloppe permettra le financement d'un temps de coordination de projet selon le modèle choisi par le porteur:

- soit en son sein et pour l'ensemble de son territoire AMI,
- soit au sein des structures d'exercice coordonné pour le territoire que chacune recouvre.

Renseignez vous auprès de votre **porteur AMI** afin de connaître l'organisation retenue.

Pour information, le professionnel en charge de cette coordination se verra confier les missions décrites dans la [fiche de poste](#) jointe à ce kit de déploiement.

Une vigilance sera à apporter quant au circuit relatif à la réception des bulletins d'adhésion qui sera à définir avec le porteur.

# « mettre en place l'animation de territoire »

## Pour préparer le déploiement

- **Définir** une stratégie de déploiement qui prend en compte :
  - Les ressources / professionnels de la structure
  - Les ressources / professionnels du territoire
  - Le niveau d'avancement du projet de soins
  - Le niveau de formation des professionnels sur la démarche ICOPE et ses outils

## Au cours du déploiement

- **Initier** le repérage :
  - En mobilisant les professionnels déjà formés et outillés
  - En mobilisant les autres partenaires pertinents pour réaliser le dépistage et ceux pouvant aider à la passation du test (aidants, aides à domicile...)
- **Assurer le suivi** de la démarche dans le temps :
  - En développant des outils de coordination et des liens avec les actions de prévention déjà mises en place sur le territoire
  - En favorisant le lien avec les partenaires
  - En développant et en maintenant le lien avec le Gérontopôle CHU Toulouse pour l'actualisation des formations / accès aux outils
  - En participant aux réflexions autour de l'interopérabilité des logiciels métiers avec les systèmes d'information propres à la démarche
  - En assurant un suivi du déploiement auprès du porteur
- **Communiquer** auprès des professionnels / partenaires / seniors / aidants et du grand public :
  - En relayant les avancées auprès des mairies, de la CPAM...
  - En s'appuyant sur les outils déjà existants

**accès directs outils**  
**Communication grand public** : vidéos & flyer du Gérontopôle CHU Tlse, Vidéo et newsletter du guichet unique CPTS flyer de l'ARS ...

**accès directs outils**  
**Communication à destination des professionnels** : Pack de communication PDF (flyers; kakemono)  
**Site dédié de l'ARS**  
**Site dédié Gérontopôle CHU Toulouse**

# Fiche de poste de l'animateur de territoire ICOPE au sein d'une structure d'exercice coordonné



## Quel est le profil idéal du coordonnateur de projet/ animateur de territoire de la démarche ICOPE au sein d'une structure porteuse ?

### Profil

- Professionnel du soin
- Travailleur social
- Autres, selon pertinence (gestionnaire de projet)

Le coordonnateur de projet doit faire partie d'un pôle de santé / d'une CPTS-MSP ou d'une structure reconnue comme acteur engagé sur le territoire et travaillant déjà de manière coordonnée.

### Compétences / expertise

- Gestion / pilotage de projet
- Coordination des partenaires & acteurs
- Communication aux professionnels & institutions
- Connaissance des politiques de santé publique et des dispositifs du territoire
- Respect du principe de subsidiarité



## Quelles seront les missions du futur coordonnateur de projet, et comment sera organisé son temps de travail ?

### Mission 1 : déployer la démarche

- Planification et programmation du déploiement (copilotage du Copil territorial, réalisation d'un état des lieux des acteurs déjà engagés sur le territoire...)
- Construction et maintien du lien avec les porteurs
- Identification et suivi des professionnels qui s'engagent dans la démarche de l'étape 1 à l'étape 4
- Listing des professionnels pour valorisations des étapes
- Communication des informations aux structures d'exercices coordonnées et professionnels sur la démarche (outils, étapes de déploiement, financement, formations)
- Conseil et accompagnement des structures et des professionnels
- Organisation des formations en lien avec le Gérontopôle CHU Toulouse
- Accompagnement à l'utilisation des outils du Gérontopôle CHU Toulouse (formation / numérique) et coordination SPICO
- Suivi administratif et financier



# Fiche de poste du coordonnateur de projet /animateur de territoire ICOPE au sein d'une structure d'exercice coordonné

## **Mission 2 : développer le partenariat et articuler les dispositifs existants entre eux**

- Mobilisation et entretien du partenariat existant et à venir
- Articulation des dispositifs et des déploiements existant au niveau des territoires
- Articulation et maintien du lien entre CPTS- MSP
- Formalisation de la coopération et du partenariat via des protocoles de coopération/conventionnements avec les autres professionnels - structures
- Pilotage du relai de proximité

## **Mission 3 : suivre et évaluer le déroulement de l'expérimentation**

- Traçabilité des indicateurs
- Elaboration des rapports d'activités et suivi de l'évaluation auprès des porteurs nationaux / régionaux (selon le territoire) et de l'ARS
- Production d'analyses statistiques du projet (extraction SPICO et export depuis la base de données du Gérontopôle CHU Toulouse sur demande)
- Participation à la gouvernance territoriale

## **Quotité du temps de travail**

- Variation en fonction de la taille de la CPTS / MSP (0,2 ETP minimum, 0,25 ETP, 0,3 ETP et 0,35 ETP maximum) – se reporter au montant validé par ARS dans la convention bipartite
- En fonction des structures porteuses et de l'existant, le coordonnateur de projet opérera soit en renfort, soit en poste complet
- Selon la situation, il sera possible de mutualiser le poste entre plusieurs CPTS/MSP
- Emploi en contrat à durée déterminée (sur la durée de l'expérimentation maximum, soit fin 2024)



Cette fiche vous présente les **instances de gouvernance** concernant l'expérimentation nationale



## Quelles sont les instances de gouvernance au sein desquelles il est nécessaire de s'impliquer en tant que structure d'exercice coordonné engagée dans ICOPE ?

Afin de suivre l'avancement des différentes expérimentations de la démarche ICOPE sur tous les territoires en Occitanie, deux niveaux de gouvernance seront mis en place :

- *Au niveau régional*, un comité de pilotage de l'expérimentation sera organisé deux à trois fois par an par l'ARS, associant les trois structures porteuses de la région et les différentes parties prenantes.
- *Au niveau départemental*, un comité territorial de suivi sera constitué pour réunir les différents partenaires et structures d'exercice coordonné expérimentatrices du département. Sa fréquence sera à définir en fonction des besoins sur les territoires, en cohérence avec le Copil régional. Pour retrouver l'organisation type selon les territoires : [organisation pour territoires 09; 31; 32 et 46](#) et [organisation pour territoires 30 et 81](#)

Plus spécifiquement, en tant que structure d'exercice coordonné implantée sur un territoire dépendant de l'expérimentation nationale, vous devrez réaliser des retours réguliers à la structure porteuse retenue sur mon territoire dans le cadre de l'AMI.

Les modalités de remontées seront à définir avec le porteur. En effet, les trois porteurs retenus dans l'AMI sont chargés lors de COPIL nationaux de remonter les informations de terrain afin que l'équipe nationale puisse harmoniser les pratiques déployées dans les différentes régions.

# Organisation du comité de pilotage territorial

## Proposition - organisation type

Territoires AMI 09/31/32/46

PILOTAGE ET PERIMETRE	
<u>Pilotage</u> DD et porteur (DAC46/Gérontopôle CHU Toulouse) et si accord porteur Gérontopôle CHU Toulouse ETPVD	<u>Périmètre du comité territorial</u> Niveau du département
MISSIONS	
<u>Porteur</u> <u>Recueil et information sur le déploiement</u> Identification des difficultés et des bonnes pratiques Bilan des freins, des éléments ayant favorisé le déploiement Proposition d' axes d'amélioration suite à concertation des acteurs Bilan global à faire pour communication au comité régional pour une remontée au comité national Concentre les informations Lien avec DD  <u>Décision</u> Identification des besoins d'arbitrages le cas échéant Recueil des propositions pour mise en œuvre de groupes de travail thématiques Prendre une décision lorsque cela est nécessaire  <u>Evaluation</u> Organisation de la gestion du recueil des données nécessaires au suivi et à l'évaluation Evaluer la démarche  <u>Animation/impulsion</u> Faire le lien avec les libéraux	<u>Porteur</u> En complémentarité du niveau départemental: Animation de proximité Coordination et animer le projet Communication en interne et en direction du réseau partenarial Organisation des formations  <u>Porteur ou Gérontopôle CHU Toulouse ou ETPVD</u> (à définir avec porteur) <u>Organisation pratique de cette instance</u> Secrétariat; ODJ du comité ; Tenue... Synthèse à préparer pour le porteur après échange avec celui-ci pour travail de recueil des données <i>Répartition à définir avec Gérontopôle CHU Toulouse</i> <b>Délégation Départementale</b> <u>Recueil et information sur le déploiement</u> Lien avec porteur pour prise de connaissance du bilan et remontée au copil régional  <u>Décision</u> Prendre une décision lorsque cela est nécessaire  <u>Animation/impulsion</u> Assurer le lien entre porteurs et CPTS/MSP puis avec services siège ARS
COMPOSITION	
URPS Guichet CPTS / Chargés de missions FORMS CPTS /MSP : impliquées Réseau ETPVD	Organisme de protection sociales Représentants des élus (Conseil Départemental ) Représentants de la prévention et de la gériatrie Représentants du sanitaire (GHT /Gérontre référents) Représentants du médico-social Représentant des usagers: CDCA?
FREQUENCE	
2 fois par an et autant que de besoin	

# Organisation du comité de pilotage territorial

## Proposition - organisation type

Territoires 30 /81

PILOTAGE ET PERIMETRE	
<p><b>Pilotage</b> -81/30: Filieris et DD et Gérontopôle CHU Toulouse et si accord du porteur ETPVD</p>	<p><b>Périmètre du comité territorial</b> Niveau du département</p>
MISSIONS	
<p><b>Porteur et/ou ETPVD / ou Gérontopôle CHU Toulouse</b> <u>Recueil et information sur le déploiement</u> Identification des difficultés et des bonnes pratiques Bilan des freins, des éléments ayant favoriser le déploiement Proposition d' axes d'amélioration suite à concertation des acteurs Bilan global à faire pour communication au comité régional pour une remontée au comité national Concentre les informations Lien avec DD</p> <p><u>Décision</u> Identification des besoins d'arbitrages le cas échéant Recueil des propositions pour mise en œuvre de groupes de travail thématiques Prendre une décision lorsque cela est nécessaire</p> <p><u>Evaluation</u> Organisation de la gestion du recueil des données nécessaires au suivi et à l'évaluation Evaluer la démarche</p> <p><u>Animation/impulsion</u> Faire le lien avec les libéraux</p>	<p><b>Porteur</b> <u>En complémentarité du niveau départemental:</u> Animation de proximité Coordination et animer le projet Communication en interne et en direction du réseau partenarial Organisation des formations</p> <p><b>Gérontopôle CHU Toulouse ou ETPVD selon département</b> <u>Organisation pratique de cette instance</u> Secrétariat; ODJ du comité ; Tenue... Synthèse à préparer pour le porteur après échange avec celui-ci pour travail de recueil des données <i>Répartition à définir avec Gérontopôle CHU Toulouse</i></p> <p><b>Délégation Départementale</b> <u>Recueil et information sur le déploiement</u> Lien avec porteur pour prise de connaissance du bilan et remontée au copil régional</p> <p><u>Décision</u> Prendre une décision lorsque cela est nécessaire</p> <p><u>Animation/impulsion</u> Assurer le lien entre porteurs et CPTS/MSP puis avec services siège ARS</p>
COMPOSITION	
<p>URPS Guichet CPTS / Chargés de missions FORMS CPTS /MSP : impliquées Réseau ETPVD</p>	<p>Organisme de protection sociales Représentants des élus (Conseil Départemental ) Représentants de la prévention et de la gériatrie Représentants du sanitaire (GHT /Géronte référents) Représentants du médico-social Représentant des usagers: CDCA?</p>
FREQUENCE	
2 fois par an et autant que de besoin	

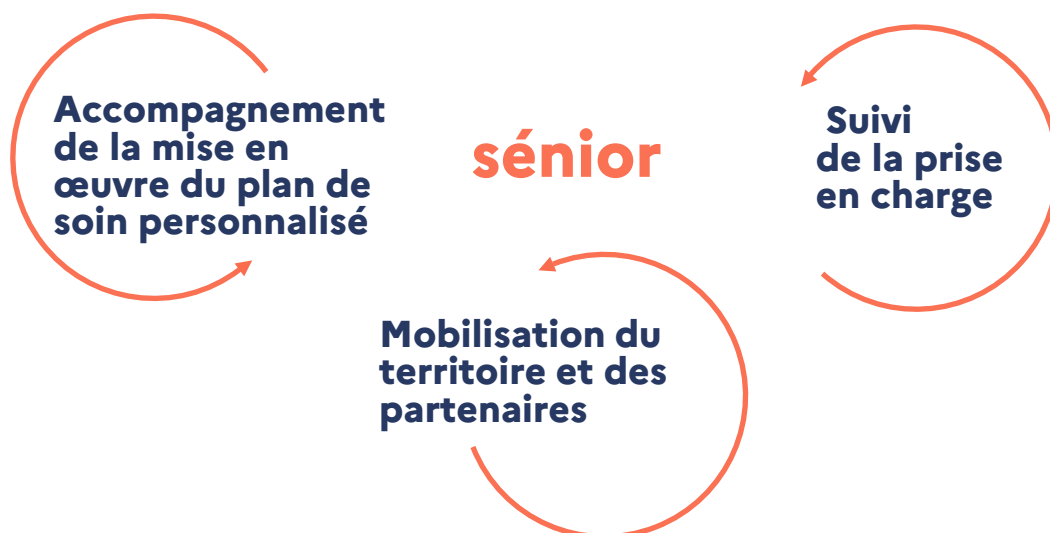
## Phase 6 : Assurer le suivi et la coordination de parcours du séniors

Cette fiche vous présente les éléments clés pour assurer la mise en place d'une coordination et d'un suivi de parcours adaptée pour la personne engagée dans ICOPE

### Pourquoi prévoir une coordination de parcours ?

Un tel poste peut faciliter la mise en œuvre effective du Plan Personnalisé de Coordination et de Soins (PPCS) et son suivi. Bien qu'aucun crédit ne soit prévu dans le cadre de l'expérimentation nationale, certaines structures souhaitent expérimenter ce type d'accompagnement via la mobilisation d'une partie de l'enveloppe animation ou de financements extérieurs.

### Quelles sont les grandes missions complémentaires pouvant être confiées au professionnel qui sera chargé d'assurer cette coordination et ce suivi ?



Pour davantage d'informations, consultez la [fiche de poste](#) à laquelle pourra se conformer le professionnel chargé de la coordination et du suivi de parcours.

## Fiche de poste : coordination et suivi de parcours au sein d'une structure d'exercice coordonné

**Poste** dédié ou mutualisation du poste avec le poste coordinateur de projet → complémentarité à garantir

**Quotité de temps** : Devra être estimée par chaque porteur au regard du volume de séniors suivis

**Qualification du professionnel** : laisser à la main du porteur « aller plus loin » dans la qualification ex: DU de gestionnaire de parcours

**Profil de la personne** à définir selon besoin du territoire et ressources locales – *au choix*:

Professionnel de santé

Médecin coordonnateur d'EHPAD  
médico-social

Assistants médicaux



Travailleur social  
Professionnel

IDE ASALEE – IPA

**Moyens** pouvant être mis en œuvre pour faciliter cette coordination et suivi du parcours

**Informatique** -SPICO ICOPE volet dossier patient

**Outil de suivi du parcours** : Base De Données

Gérontopôle CHU Toulouse + lien avec SPICO

# Fiche de poste : coordination et suivi de parcours au sein d'une structure d'exercice coordonné

## **Mission 1 : Accompagnement de la mise en œuvre du plan de soin personnalisé**

- Accompagnement de parcours individualisé
- Rappel : personne pré fragiles ou fragiles autonomes : objectif de préservation de l'autonomie.
- S'assurer de l'adhésion de la personne au plan personnalisé proposé
- Accompagner la personne à être co-auteur et co-acteur de son parcours
- S'assurer de l'intérêt de la personne à s'engager dans la démarche et à poursuivre son engagement à différentes périodes du suivi
- Lien avec la personne pour présentation du PPCS et pour faire le bilan (délai à définir et à adapter selon personne suivie)
- Mobilisation des moyens pour permettre le respect des souhaits et demandes de la personne
- Coordination des professionnels de santé et des partenaires de la prise en charge du patient (ex: carsat, association locales (lien à faire avec GT « ressources pour étape 4...))
- S'assurer du maintien du niveau d'intérêt de la personne pour la démarche
- Aide à la personne pour l'orientation d'une étape à l'autre
- Facilitation et organisation des RCI si nécessaire

## **Mission 2 : Suivi de la prise en charge**

- Suivi périodique de la personne et de la mise en œuvre du PPCS
- S'assure de la bonne adaptation des réponses apportées – Niveau 1: Proximité ++/Niveau 2 : CPTS – MSP/Niveau 3 : Autres profils – place des DAC
- Implication de manière graduée et en fonction du besoin repéré (exemple: dès le début, dès que 3 intervenants doivent participer à la prise en charge ou dès qu'une prise en charge dépend d'une prise en charge qui doit être finalisé ou encore dès qu'une prise en charge est ralentie dans son avancement, dans les attendus)
- Adaptation du PPCS et correction des anomalies des actions et envoi au médecin traitant équipe soignante

## **Mission 3 : Mobilisation du territoire – et des partenaires**

- Coordination et mise en lien de l'ensemble des acteurs concernés
- Participation au recensement de l'offre d'action de prévention

# Tableau récapitulatif des temps de coordination/d'animation de projet selon la taille de la structure d'exercice coordonné

Taille de la CPTS	Temps de coordinateur et animateur de projet financé	Montant du financement octroyé
CPTS de taille 1 : couverture d'un territoire de moins de 40 000 habitants	0,2 ETP	11 200€
CPTS de taille 2 : couverture d'un territoire de 40 000 à 80 000 habitants	0,25 ETP	14 000€
CPTS de taille 3 : couverture d'un territoire de 80 000 à 175 000 habitants	0,3 ETP	16 800€
CPTS de taille 4 : couverture d'un territoire de plus de 175 000 habitants	0,35 ETP	19 600€

L'enveloppe animation territoriale vous sera allouée :

- Par les porteurs nationaux si vous êtes sur un territoire « expérimentation nationale » et en fonction de la modalité de déploiement choisie par ce dernier



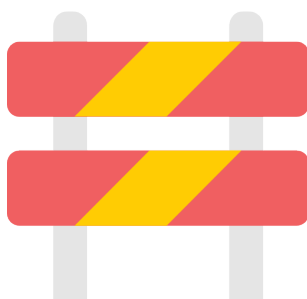
# Tableau récapitulatif des rémunérations prévues pour les professionnels de santé, à chaque étape de la démarche

étapes de la démarche ICOPE	Professionnels de santé en charge de la réalisation de l'étape	Niveaux de rémunération prévus
étape 1 : le repérage de la fragilité	Tout professionnel de santé libéral formé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 18€</li> <li>• 11€ pour un professionnel qui gère l'alerte de repérage de la fragilité, sans avoir repéré L'étape 1 initial</li> </ul>
étape 2 : l'évaluation approfondie de la fragilité	Tout professionnel de santé libéral formé, en lien étroit avec le médecin traitant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon le nombre de domaines altérés évalués : 1 domaine - 20€, 2 et 3 domaines - 40€, 3 domaines ou plus - 60€</li> <li>• Forfait de déplacement : 0,35€/km en plaine &amp; 0,50€/km en montagne</li> </ul>
étape 3 : entretien motivationnel plan de soins personnalisé (PPCS)	Tout professionnel de santé formé et participant à la réunion pluridisciplinaire ICOPE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 21€ pour l'entretien motivationnel (sauf pour les médecins généralistes qui peuvent être rémunérés à hauteur d'une consultation de droit commun)</li> <li>• 46€ pour 20min de RCI (dont 25€ pour le MG et 21€ pour tout autre professionnel de santé)</li> </ul>
étape 4 : la mise en lien avec les ressources du territoire	Voir fiche de poste coordination et suivi de parcours	A minima, les annuaires des ressources du territoire peuvent déjà être des outils mobilisables pour mener à bien l'étape4

**Phase 7 : Participer aux groupes de travail; aux sondages/enquêtes lancés par l'ARS; aux réunions des animateurs organisées par le G rontop le; au travail d' valuation de la d marche...**



Cette fiche vous pr sente la *grille d'indicateurs   suivre* et les *modalit s d' valuation du d ploiement* de la d marche par votre structure



**Fiche en construction**  
**Groupe de travail sera organis  d s 2023 et un appel   contribution pourra  tre lanc **

# I C O P E

## Contacts

### ARS

Votre délégation départementale ([tableau récapitulatif](#))

Pilote Icope : [sophie.chabriere@ars.sante.fr](mailto:sophie.chabriere@ars.sante.fr)

Référente art51: [laurence.gomez@ars.sante.fr](mailto:laurence.gomez@ars.sante.fr)

### Gérontopôle

[pennetier.d@chu-toulouse.fr](mailto:pennetier.d@chu-toulouse.fr)

[dekerimel.j@chu-toulouse.fr](mailto:dekerimel.j@chu-toulouse.fr)

[mathieu.ce@chu-toulouse.fr](mailto:mathieu.ce@chu-toulouse.fr)

### Filieris

[alain.devallez@filieris.fr](mailto:alain.devallez@filieris.fr)

[nathalie.hallart@filieris.fr](mailto:nathalie.hallart@filieris.fr)

### DAC 46

[pascale.gas@dac46.fr](mailto:pascale.gas@dac46.fr)

[carineblanchon@orange.fr](mailto:carineblanchon@orange.fr)

[carine.prunet@dac46.fr](mailto:carine.prunet@dac46.fr)